

Communiqué de presse du 24 janvier 2008

Des ventes accrues rendent nécessaires des importations de pommes de terre de transformation

Les excellentes ventes de ces derniers mois ainsi que l'élimination de lots en entrepôts contaminés par l'Erwinia font que les stocks de pommes de terre destinées à l'industrie ne vont pas suffire pour assurer l'approvisionnement jusqu'à la nouvelle récolte. C'est ce qui fait que les représentants de la branche ont décidé d'un commun accord lors de leur séance du 17.01.08 d'approuver une demande de libéralisation d'un contingent d'importation supplémentaire de 6'000 t.

Lors de leur séance du 17 janvier 2008, les représentants de la production, du commerce et de la transformation ont analysé au sein du groupe de travail „Marché“ de la swisspatat la situation actuelle sur le marché. En dépit du fait que la récolte 2007 de pommes de terre ait été satisfaisante dans l'ensemble et que les entrepôts aient été bien remplis, il s'avère néanmoins que les quantités disponibles ne sont pas suffisantes pour couvrir les besoins de l'industrie.

Un écoulement supérieur aux attentes

Cette situation est due essentiellement aux chiffres de vente très réjouissants de ces derniers mois. Concernant les pommes de terre à chips, mais aussi et surtout celles à frites, l'écoulement a été nettement plus élevé que prévu par l'industrie alimentaire. Par ailleurs ce qui aggrave la situation c'est qu'à la suite de pourriture il y a certains cas de déchets à déplorer et aussi diverses surfaces de pommes de terre de transformation, surtout dans le Seeland bernois, qui à la suite des inondations de l'été dernier n'ont pas pu être correctement récoltées ou même pas du tout.

Assurer l'approvisionnement

Par conséquent, dans l'optique d'assurer l'approvisionnement, les représentants de la branche sont unanimes à approuver une demande de la part du groupe de l'industrie en vue de la libéralisation d'un contingent supplémentaire d'importation de pommes de terre de transformation à hauteur de 6'000 tonnes. Le délai d'utilisation du contingent s'étend jusqu'au 31 juillet 2008. La branche espère qu'avec ce contingent supplémentaire il sera possible d'assurer l'approvisionnement jusqu'à l'arrivée sur le marché des pommes de terre indigènes de la nouvelle récolte.